



Municipalité de Sorvilier
Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier
Tél. 032 492 18 29
adm.sorvilier@bluewin.ch
Ouvert le lundi de 16h00 à 18h30
www.sorvilier.ch

BULLETIN D'INFORMATION

Vice-maire

M. Camille Gigandet a été nommé Vice-maire pour l'année 2016.

Statistique de la population

Au 31 décembre 2015, le village comptait 280 habitants, soit 145 hommes et 135 femmes. 251 résidents sont de nationalité suisse et 29 originaires de l'étranger. En 2015, Sorvilier a enregistré 24 arrivées contre 13 départs, 6 naissances et 2 décès.

Ramassage des objets encombrants, papier et carton

Les dates ont été fixées par l'entreprise Celtor selon le plan de collecte des déchets 2016 distribué en fin d'année passée. Nous vous remercions de vous conformer à ce nouveau plan. Le Bureau communal possède des plans supplémentaires si vous deviez ne pas avoir conservé ce document. Les bouteilles en PET sont à écraser puis à rapporter dans les points de vente (pour des raisons écologiques). Nous vous remercions d'ores et déjà d'être strict dans le tri des déchets.

Bibliobus

Le Bibliobus sera stationné sur la place de parc de la paroisse le jeudi de 17h00 à 18h00 aux dates suivantes : 28 janvier, 25 février, 24 mars, 28 avril, lundi 30 mai, lundi 27 juin, 25 août, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre. Les abonnements seront offerts par la Commune aux enfants jusqu'en fin d'âge de scolarité, profitez de cette opportunité pour inscrire vos enfants lors du prochain passage du Bibliobus.

Test des sirènes

Le prochain test des sirènes aura lieu le mercredi 3 février de 13h30 à 15h00.

Permis de construire accordés

Deux permis de construire ont été octroyés ces derniers mois par la Municipalité :

- Commune bourgeoise, garage pour une voiture, à la suite des garages existants No. 4a.
- M. Sébastien Lemaire, aménagement d'une place de parc pour 3 voitures ou fourgonnettes, changement des fenêtres par des fenêtres isolantes avec croisillons, isolation du galetas, réfection de la cheminée, raccordement au chauffage à distance.

Décorations de Noël

Le Conseil municipal tient à remercier et à féliciter les élèves et les enseignantes de l'école primaire pour leurs décorations de Noël.

Cadeaux de Noël

Le traditionnel cadeau de Noël aux personnes âgées a été distribué durant les Fêtes par les membres du Conseil municipal.



Municipalité de Sorvilier
Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier
Tél. 032 492 18 29
adm.sorvilier@bluewin.ch
Ouvert le lundi de 16h00 à 18h30
www.sorvilier.ch

Nouvelles constructions, transformations et agrandissements

Il est rappelé qu'un permis de construire doit être demandé avant le début des travaux. Tout changement d'affectation nécessite un permis. Les travaux de construction ou d'aménagement ne peuvent débuter qu'après l'entrée en force du permis de construire. Les changements en cours de construction ne peuvent être admis que sur la base de permis complémentaires. Les démolitions doivent également obtenir un permis, qu'elles soient suivies ou non d'une nouvelle

Assemblée municipale du 10 décembre 2015

Quotité d'impôts (2015 = 1.80 ; 2016 = inchangé)
Taxe immobilière (2015 = 1,5 o/oo ; 2016 = inchangé)
Eau au m³ (2015 = Fr. 1.00 ; 2016 = inchangé) (UR Fr. 2.00 en 2015 et inchangé pour 2016)
Epuraton au m³ (2015 = Fr. 3.50 ; 2016 = inchangé) (UR Fr. 16.00 en 2015 et inchangé pour 2016)
Taxe de base «ordures» (2015 = Fr. 120.00 et Fr. 60.00 ; 2016 = Fr. 70.00)
Taxe des chiens (2015 = Fr. 50.00 et Fr. 40.00/50.00 ; 2016 = inchangé)

Avec nos meilleures salutations.

CONSEIL MUNICIPAL

Sorvilier, janvier 2016

Remplir sa déclaration d'impôt sur ordinateur, c'est simple, pratique et sûr!

TaxMe Online

Remplissez votre déclaration d'impôt **en ligne**, sans installer de logiciel.

- Rendez-vous sur **www.taxme.ch** > **Démarrer TaxMe online**.
- Identifiez-vous avec les codes indiqués dans la lettre annonçant la déclaration d'impôt.
- Si avez utilisé TaxMe online l'an dernier, votre déclaration est pré-remplie (données d'identité et renseignements récurrents). Vous pouvez la remplir en affichant en parallèle votre précédente déclaration à l'écran.
- TaxMe online vous guide pas à pas tout au long de la déclaration. Vous pouvez quitter l'application à tout moment et la rouvrir plus tard sans perdre aucune donnée.
- L'Intendance des impôts n'a accès à vos déclarations qu'après avoir scanné la déclaration de validation signée à envoyer par la poste.
- Vous disposez toujours de la dernière version de TaxMe online.
- La sécurité des données est garantie par **cryptage**.
- Vous pouvez aussi établir en ligne la déclaration d'impôt d'une personne morale ou d'une association.

Aide à la télédéclaration

Vous pouvez tester **TaxMe online** en **mode démo**. Laissez-vous séduire par la simplicité de la télédéclaration. Pour vous aider, vous pouvez aussi vous référer au **livret** «Remplir sa déclaration d'impôt – un vrai jeu d'enfant», que vous trouverez sur

www.taxme.ch > **TaxMe online personnes physiques**.

TaxMe Online *Tour*

Visionnez nos brèves **vidéos** pour découvrir pas à pas le fonctionnement de TaxMe online.

www.taxme.ch > **TaxMe online tour**

TaxMe Offline

Si vous souhaitez remplir votre déclaration d'impôt sur ordinateur sans avoir besoin d'être connecté-e à Internet, utilisez **TaxMe offline**. Téléchargez le logiciel et installez-le sur votre ordinateur. Après avoir terminé votre déclaration, imprimez, signez et envoyez le tout par courrier postal. Si vous avez déjà utilisé la version offline de TaxMe l'an dernier et que vous aviez enregistré votre déclaration d'impôt dans un fichier «*.tax», vous pouvez importer ce fichier dans votre nouvelle déclaration.

Vous trouverez **tous les renseignements** sur la déclaration d'impôt et la fiscalité du canton de Berne sur **www.taxme.ch**